



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Interruption d'un cours à l'université Lyon 2

Question au Gouvernement n° 587

### Texte de la question

#### INTERRUPTION D'UN COURS À L'UNIVERSITÉ LYON 2

**Mme la présidente** . La parole est à M. Thierry Perez.

**M. Thierry Perez** . Le 1er avril dernier, à l'université Lyon 2, le maître de conférences Fabrice Balanche a été violemment pris à partie par une quinzaine de militants pro-palestiniens encagoulés...

**M. Hervé de Lépinau** . Ce sont les copains de nos collègues d'en face !

**M. Thierry Perez** . ...qui ont interrompu son cours en le traitant de sioniste et de raciste, l'obligeant à quitter l'amphithéâtre. (*« C'est une honte ! » sur plusieurs bancs du groupe RN.*) Son tort ? Avoir défendu la décision légitime de l'université d'interdire l'organisation d'une rupture du jeûne du ramadan dans ses locaux, conformément au principe fondamental de laïcité.

Cet événement gravissime met une fois encore en lumière l'emprise inquiétante d'une extrême gauche radicalisée sur nos universités (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NFP*), prête à recourir à la violence et à l'intimidation pour imposer une idéologie communautariste et liberticide. Ces attaques, empreintes d'antisémitisme, doivent être condamnées sans réserve, et la lutte contre cette haine doit être une priorité absolue dans nos établissements.

Victor Hugo voulait « l'Église chez elle et l'État chez lui ». Aujourd'hui, en tant que représentants du peuple français attachés à l'héritage républicain et laïque, nous affirmons clairement : la religion, c'est à la maison, et non à l'université. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NFP. – « Eh oui ! » et applaudissement sur les bancs du groupe RN.*)

Monsieur le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, quelles mesures concrètes allez-vous prendre pour restaurer la sécurité, préserver la liberté d'expression, combattre fermement l'antisémitisme et réaffirmer sans ambiguïté la laïcité au sein de nos établissements ? Envisagez-vous la dissolution des groupuscules d'extrême gauche responsables de ces violences, ainsi que des sanctions administratives à l'encontre des étudiants participant à de telles actions ? (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP. – Applaudissements sur les bancs du groupe RN et sur quelques bancs du groupe UDR.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**M. Philippe Baptiste**, *ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche* . Mon message est très simple : c'est un message de grande fermeté, d'une part, et de soutien sans faille à l'enseignant-chercheur et à l'université, d'autre part. J'ai d'ailleurs eu au téléphone la semaine dernière, à la fois le maître de conférences en

question et la présidente de l'université. Les intimidations et les menaces physiques sont des faits gravissimes et intolérables et je suis évidemment le premier défenseur des libertés académiques, c'est-à-dire de la liberté d'enseigner, de dire et de s'exprimer, dans le cadre de la loi. (*Exclamations sur divers bancs.*)

**Mme la présidente** . S'il vous plaît...

**M. Philippe Baptiste, ministre** . Une plainte a été déposée et la protection fonctionnelle a été activée. La liberté académique, nous devons la défendre, au-delà des clivages politiques.

**M. Julien Odoul** . Dites-le aux islamo-gauchistes !

**M. Philippe Baptiste, ministre** . Notre tolérance sera nulle sur ce sujet et je vous demande aussi de ne pas instrumentaliser les débats (« *Oh !* sur quelques bancs du groupe RN) qui ont lieu au sein des universités.

**Mme la présidente** . La parole est à M. Thierry Perez.

**M. Thierry Perez** . Monsieur le ministre, vous êtes devant la représentation nationale, pas sur un plateau de télévision. Agissez ! (« *Bravo !* » et *applaudissements sur les bancs du groupe RN et sur quelques bancs du groupe UDR.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Thierry Perez](#)

**Circonscription** : Isère (10<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 587

**Rubrique** : Laïcité

**Ministère interrogé** : Enseignement supérieur et recherche (MD)

**Ministère attributaire** : Enseignement supérieur et recherche (MD)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 9 avril 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 avril 2025